

« SÉGUR INFO »

Edito du Maire

Bulletin Municipal – Mai 2017 - N° 10



Séguroises, Ségurois, notre journal vous informe depuis 3 années et je constate que nous sommes déjà à mi-mandat municipal.

Cela m'incite à vous retraduire les actions menées et travaux accomplis en 3 ans. Nous avons fait l'entretien du patrimoine public, comme le bûcher, les toitures des préaux de la salle polyvalente (dossier en cours), la rénovation totale d'un des deux logements de l'ancienne école, la réfection partielle de la route D6 au quartier Saint Laurent, le goudronnage annuel sur certaines rues et routes communales, la mise en travaux du cimetière dans le cadre d'une restructuration de trente concessions totalement abandonnées, le nettoyage total par lavage pression des murs et trottoirs noircis par le temps, le dernier déménagement des

archives restées à l'ancienne mairie, l'achat de deux terrains proches du cimetière (plus de 2 hectares), l'achat de matériel d'entretien, la rénovation des portes du bâtiment technique, le développement étudié du fleurissement et de la végétalisation du village, le remplacement de la plaque du Monument aux morts avec mise à jour, la cérémonie importante pour l'inauguration d'une stèle en hommage au Général Pierre POUYADE, la mise en place d'une zone 30 km/heure dans le centre bourg, la mise à disposition d'un local (loyer modeste) pour l'ouverture d'un commerce de proximité (dépôt de pain, produits de première nécessité), etc.

L'équipe municipale est toujours très active et soudée avec l'envie de bien faire pour notre village qui le mérite et a à cœur de vous assurer le « Bien vivre à Ségur ».

2017 est l'année d'une inspection « Qualité » pour Ségur, par l'association nationale des Plus Beaux Villages de France. Le dossier demandé en vue de cette inspection a été rédigé avec le plus grand soin.

Comme chaque année, dans l'édition de mai, nous vous tenons informés du budget de l'année écoulée. Ce budget est très sain avec une situation comptable positive qui m'a conduit à proposer au Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts fonciers et taxe d'habitation encore cette année, malgré un budget de fonctionnement contraignant.

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

La période estivale arrive et Ségur est un lieu de visite incontournable pour les touristes passionnés d'histoire et de patrimoine. 40 000 personnes sont attendues dans notre village du 15 juin au 15 septembre (le vidéo-guide en préparation devrait être opérationnel).

Je vous souhaite de bons moments durant l'été, souvent en famille et vous assure de ma présence durant toute cette période très mouvementée en gardant le plaisir de vous retrouver avec notre journal fin septembre.

Merci.

Pierre-Louis PUYGRIER

TRAVAUX EN COURS

Toiture de l'église

Comme vous avez pu le constater, la réfection de la toiture de l'église est en cours.

Cette tranche de travaux se limite à la charpente, la couverture avec des ardoises de Travassac, la zinguerie et les abat-sons du clocher (menuiserie). La voûte du chœur nécessite une attention technique toute particulière (expertise en cours).

Un périmètre de sécurité a été établi autour du chantier et l'église restera interdite au public pendant les travaux. Nous déplorons que les cérémonies religieuses ne puissent être célébrées dans cet édifice durant cette période et vous remercions de votre compréhension.

Nous vous rappelons que c'est la Communauté de communes qui est Maître d'œuvre sur ce chantier.



DOSSIERS EN COURS

Travaux de rénovation des bâtiments communaux

Nous avons tous constaté, les uns et les autres et cela depuis déjà longtemps, que les bâtiments communaux méritaient une rénovation.

Ces édifices, qui ont accueilli durant plusieurs décennies de nombreuses générations de Séguois en quête d'instruction, font aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine et de notre culture. Leur vocation est toujours d'accueillir du public, mais un public plus hétéroclite, plus responsable et plus festif.



Si nous voulons prolonger l'existence de ces bâtiments, nous devons procéder à leur restauration le plus rapidement possible. Il a donc été décidé en Conseil

Municipal d'engager des travaux portant, dans un premier temps, sur les toitures des trois bâtiments : la cuisine, le préau et le petit bâtiment toilettes.



A la demande des Bâtiments de France, les toitures devront être refaites à « l'identique ». Le montant total de ces travaux sera de 21 059 € HT (subventionné à 67,5 %).

Comme pour le chantier précédent, celui du bûcher réalisé courant 2016, notre commune remplit les conditions d'éligibilité pour la perception de la **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)**. Un dossier a été instruit dans ce sens et transmis aux autorités décisionnaires. La réponse nous est parvenue : une aide d'un montant de 8 423,63 € nous est accordée, ce qui représente 40 % du montant global de l'opération.

Nous bénéficions également de l'aide du département. Le Conseil Départemental nous accorde une subvention d'un montant de 5 786 €, qui correspond à 27,5 % du montant total.

Le reliquat fera l'objet d'un autofinancement à hauteur de 6 849 €.

DOSSIERS EN COURS (suite)

Normalisation des boîtes aux lettres (Numérotation des voies)

Nous avons tous été confrontés aux difficultés rencontrées par les services d'interventions d'urgence, les facteurs remplaçants et les divers livreurs pour trouver les personnes concernées, dont les habitations n'ont aucune numérotation. Il s'agit principalement des habitations en dehors du bourg qui n'ont pas d'adresse répertoriée.

Afin de pallier ce désagrément, le Conseil Municipal a ouvert un débat sur le sujet et étudié un devis proposé par la Poste d'un montant de 1 374 €.

Ce devis inclut la création de 90 numéros d'habitation et sera modifié en fonction du nombre exact de numéros à créer. Les démarches auprès des services des impôts et du cadastre seront faites par les services de la Poste. A ce coût, il sera nécessaire d'inclure le montant de la fabrication et de la pose des plaques nominatives des voies et les numéros attribués aux habitations. Charge ensuite à chacun de veiller au bon état de cette plaque et d'en assurer si nécessaire le remplacement. Il est aussi conseillé de s'équiper d'une boîte aux lettres normalisée.

Cette démarche est engagée dans un souci de sécurité pour l'intervention des services d'urgence, pour faciliter les livraisons et elle servira aussi pour le raccordement à la fibre optique (haut débit) annoncé par le Conseil Départemental pour 2018 dans notre commune.



SIRTOM

Extension de la collecte sélective

Dans le cadre des extensions de collecte sélective, le SIRTOM a procédé à la distribution des bacs à couvercle jaune.

- Soit pour une collecte en porte à porte (individuelle)
- Soit pour une collecte en un point de regroupement (collective).



Ces bacs à couvercle jaune sont destinés à recevoir les emballages ménagers recyclables en vrac (voir photo ci-dessus).

Plus vous triez, plus vous diminuez votre quantité d'ordures ménagères, plus vous diminuez les coûts de traitement pour la collectivité, plus vous baissez votre facture individuelle.

Nous vous rappelons que ces bacs sont relevés les lundis matins des semaines paires (voir calendrier joint)

La première levée a eu lieu le 15 mai dernier.

Si le lundi est un jour férié, la collecte est reportée au mercredi de la même semaine.

Par mesures d'hygiène et d'esthétique, les bacs ne doivent être sortis, pleins, que la veille de la levée et rentrés après le ramassage. **LES BACS NE DOIVENT EN AUCUN CAS RESTER DANS LA RUE.**

COMPTE RENDU FINANCIER

(CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2017)

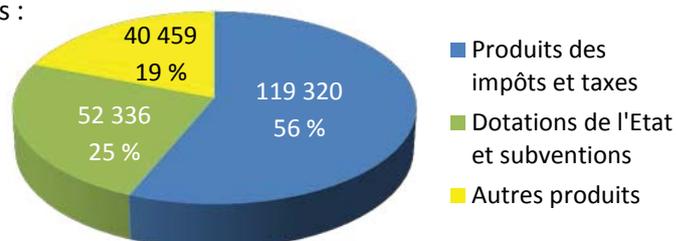
Exécution du budget de fonctionnement de l'année 2016 :

Recettes 2016

Les recettes pour l'année 2016 ont été les suivantes :

Produits des impôts et taxes :	119 320
Dotations de l'Etat et subventions :	52 336
Autres produits :	40 459

Total : 212 115

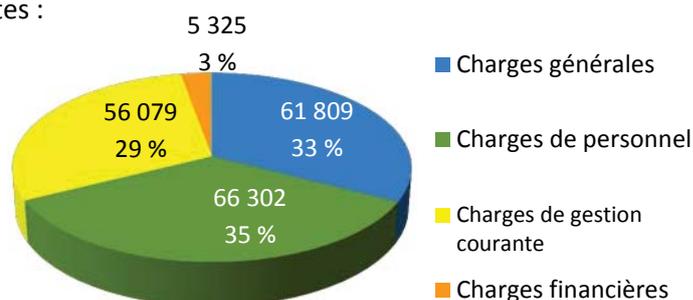


Charges 2016

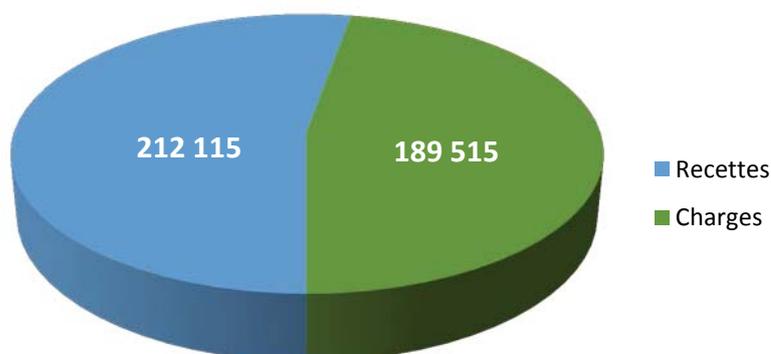
Les charges pour l'année 2016 ont été les suivantes :

Charges générales :	61 809
Charges de personnel :	66 302
Charges de gestion courante :	56 079
Charges financières :	5 325

Total : 189 515



Recettes / Charges 2016



Le résultat de l'année a donc été positif pour un montant de **22 600 €** contre **31 993 €** l'année précédente.

Exécution du budget d'investissement de l'année 2016 :

La section d'investissement a été peu active sur cet exercice. Les investissements s'élèvent à 28 781,58 € financés par des remboursements de TVA et des subventions. La section affiche malgré tout un léger déficit de 13 336 €.

- Achat d'une voiture communale : 4 200 € TTC
- Achat d'un chapiteau : 2 093,80 € TTC
- Travaux de rénovation du bûcher : 11 615,36 € TTC
- Rénovation du logement communal (plomberie) : 2 579,53 € TTC
- Travaux d'aménagement du parking (solde) : 3 840 € TTC
- Travaux de voirie (fournitures) pour les rues du Sauvage et Saint-Laurent : 4 452,89 € TTC.

Exécution du budget pour l'assainissement

Grâce à la modification des durées d'amortissement décidée l'année précédente par le Conseil Municipal, la section fonctionnement du compte administratif « assainissement » est bénéficiaire pour un montant de 9 564 €.

La section investissements du compte « assainissement » a été bénéficiaire de 22 092 € essentiellement grâce au remboursement de la TVA sur les travaux.

Le budget d'assainissement a donc trouvé son point d'équilibre, ce qui est très satisfaisant.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Détermination des conditions de location des logements communaux

Les deux logements communaux au-dessus de la salle polyvalente sont en attente de la réception de travaux pour le logement n° 1 et de quelques travaux de rafraîchissement pour le logement n° 2.

Les nouvelles conditions de location seront les suivantes :

Suite aux travaux de restauration réalisés sur le logement n° 1, le loyer sera désormais de 420 €, chauffage non compris.

Le loyer du logement n° 2 sera de 470 €, chauffage compris.

CIMETIERE

Nous avons besoin de vous

Comme vous le savez, la Mairie, aidée d'une entreprise spécialisée, est en train de mettre à jour les registres des concessions et l'identification des sépultures.

Dans cette optique, une procédure de relèvement de tombes abandonnées est actuellement en cours dans notre cimetière. Il s'agit de tombes très anciennes, à l'abandon, et dont les concessionnaires sont inconnus.

Toute personne susceptible de nous fournir des informations sur les tombes en état d'abandon est priée de se faire connaître à la Mairie aux heures d'ouverture. Nous souhaitons en particulier porter cette information à la connaissance des personnes qui possèdent une résidence secondaire à Ségur, ou qui viennent pour les vacances et peuvent avoir des aïeux au cimetière. Faute d'informations, ces tombes seront relevées et permettront de créer de nouvelles sépultures.

LA VIE ECONOMIQUE

■ **Activités commerciales**

Avec l'arrivée des beaux jours, l'activité reprend pour certains et continue pour d'autres.

Tom GOGUET, le jeune maraîcher installé depuis l'automne, commence à récolter le fruit de son travail au potager du Sauvage.

Retrouvez toutes les informations sur :
www.segur-le-chateau.fr

NOUVEAU

L'Auberge Henri IV a repris son activité de restauration.

Le Vert Galant vous accueille sur sa terrasse.

La Part des Anges a ré-ouvert ses portes depuis le 1^{er} juin.

Benjamin BORDAS va essayer de poursuivre son élevage et sa vente de truites à la pisciculture. Il vient d'être sinistré suite aux pluies diluviennes du 30 mai dernier. Le Maire lui apporte tout son soutien pour lui permettre de continuer son activité (soyons solidaires !).

Nos artistes **Marcel CAFFY** et **Dominique PLAIZE** seront ravis de vous accueillir dans leurs boutiques-ateliers.

Les curieux pourront découvrir sur certaines façades des **Plaizentins** (personnages en situation, réalisés et offerts par Dominique).

Notons que **l'épicerie de Nina** est ouverte toute l'année, Isabelle et Philippe ont repris leurs horaires d'été.

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 17h00 à 19h00.

Le dimanche de 9h00 à 12h30.

Fermeture le lundi et le premier dimanche de chaque mois.

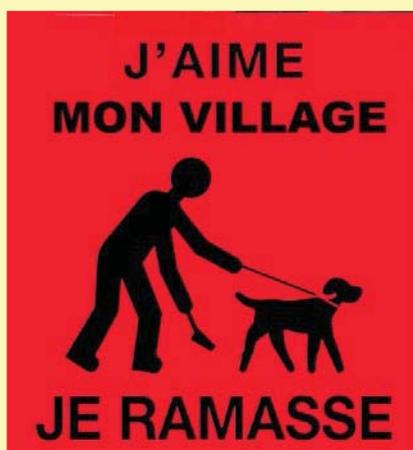
Des poulets rôtis sont proposés toute l'année, le samedi, sur commande à l'épicerie et sur le champ de foire durant les mois de juin, juillet, août et septembre.

Le dépôt de pain est assuré toute l'année. Un service très apprécié des habitants de Ségur.

A l'épicerie de Nina vous trouverez également des souvenirs de Ségur (Tee shirts, magnets, porcelaines...)

■ **Communiqué**

Village propre



**Le non-respect
de cette consigne
pourra être
sanctionné**

FLEURISSEMENT

■ **Vivaces et annuelles**

Afin d'éviter le remplacement de toutes les fleurs à l'arrivée du printemps et pour maintenir une floraison étalée et plus durable, nous avons fait le choix de planter des vivaces dans certains massifs (entrées du village, Monuments aux morts, stèle Pierre POUYADE, Statue Sainte Anne, etc...).

Le montant de l'achat des vivaces s'élève à 1 410,25 € TTC.

La plantation de fleurs annuelles a été maintenue dans les jardinières.

Le montant de l'achat des annuelles s'élève à 1 158,50 € TTC.



BUREAU DE VOTE

Rappel sur la réglementation d'un bureau de vote

Le Bureau de vote est constitué de la façon suivante :

- Un Président : le maire
- Deux Assesseurs : 1^{er} adjoint et 2^e adjoint
- Un secrétaire : électeur

Déroulement du vote

- Les électeurs ne doivent pas prendre qu'un seul bulletin sur la table, ils doivent en prendre minimum deux et aller dans l'isoloir pour le mettre dans l'enveloppe.
- La carte d'identité n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 1 000 habitants.
- Bien penser à signer sa carte d'électeur.
- Tout électeur a le droit de demander à faire partie des scrutateurs à la fin du vote.

Le non-respect de ces règles, lors d'un contrôle du bureau de vote, pourrait entraîner l'annulation du scrutin.

Elections présidentielles 2017 : Résultat communal **Premier tour du dimanche 23 avril 2017**

Inscrits : 155, Abstentions : 28, Votants : 127, Blancs ou nuls : 2, Exprimés : 125

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. MACRON Emmanuel	40	32,00 %
Mme LE PEN Marine	25	20,00 %
M. FILLON François	25	20,00 %
M. MÉLENCHON Jean-Luc	16	12,80 %
M. HAMON Benoît	8	6,40 %
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	6	4,80 %
M. LASSALLE Jean	3	2,40 %
Mme ARTHAUD Nathalie	2	1,60 %
M. POUTOU Philippe	0	0,00 %
M. CHEMINADE Jacques	0	0,00 %
M. ASSELINEAU François	0	0,00 %

Deuxième tour du dimanche 7 mai 2017

Inscrits : 155, Abstentions : 28, Votants : 127, Blancs ou nuls : 18, Exprimés : 109

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. MACRON Emmanuel	71	65,14 %
Mme LE PEN Marine	38	34,86 %

Les élections législatives auront lieu :

Dimanche 11 juin pour le 1^{er} tour
Dimanche 18 juin pour le 2^e tour. } 8h - 18h

HOMMAGE A NOS SOLDATS

Cérémonie du 8 Mai



C'est en mémoire de nos soldats morts pour la France que se sont réunies quelques personnes pour célébrer le 8 Mai 1945, date à laquelle fut signé l'Armistice signifiant la fin de la Seconde Guerre mondiale 1939-1945.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- **CELLERIER Cécile**,
veuve **DAUDE**, décédée à
Limoges le 20 mars 2017,
à l'âge de 95 ans.
- **ROULET Jeanne**,
veuve **POUYADOUX**, décédée
à Limoges le 4 avril 2017,
à l'âge de 84 ans.
- **BONNEFOND Yvette**,
épouse **IANNACCONE**,
décédée à Ségur-le-Château
le 8 avril 2017,
à l'âge de 88 ans.
- **BAROUGIER Raymond**,
décédé à Ségur-le-Château
le 16 avril 2017,
à l'âge de 83 ans.

*Nous adressons nos plus sincères condoléances
aux familles.*



ŒUVRE D'ART

Merci à Marcel CAFFY

Ce magnifique tableau, véritable œuvre d'art, représentant la Vierge et l'enfant, a été spécialement conçu et offert par **Marcel CAFFY** pour l'église Saint-Léger de Ségur-le-Château.

Il sera fixé en lieu et place dès que la fin des travaux le permettra. Dans cette attente, il a été placé en lieu sûr avec les objets et reliques liturgiques retirés de l'église afin de les protéger de toute dégradation.

ASSEMBLEES GENERALES

Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise

Le territoire Vézère Ardoise compte 47 communes regroupées en association et labellisées « Pays d'art et d'histoire » par le ministère de la Culture et de la Communication. Ce label de qualité récompense une démarche active de connaissance, de mise en valeur et d'animation de l'architecture et du patrimoine. Ségur a donc tout naturellement été sélectionné pour rejoindre cette association et a eu le privilège d'accueillir le samedi 4 mars 2017 l'Assemblée Générale de cette association.

Environ 80 personnes ont assisté à cette Assemblée qui a été suivie d'un repas partagé par une trentaine de personnes avec quelques élus locaux.



Plus Beaux Villages de France

Gordes, Roussillon, Ménerbes, autant d'étapes pleines de soleil et de promesses culturelles incontournables, au cœur d'un Vaucluse célébré par les grands artistes comme Marc Chagall, Pol Mara et bien d'autres. Région propice à la rêverie et la méditation et qui fut, du 24 au 26 mars, la terre d'accueil de l'Assemblée Générale de l'Association des Plus Beaux Villages de France qui compte, aujourd'hui, 156 villages répartis dans 21 régions et 69 départements.



L'Association célébrait, par la même occasion, son 35^e anniversaire.

98 villages étaient représentés et, à l'égal des années précédentes, ces journées s'articulaient autour des trois volets que sont le travail, la découverte du territoire et la convivialité. Programme chargé avec toujours, en toile de fond, la triple ambition de préserver et valoriser le patrimoine de nos sites d'exception pour accroître leur notoriété et favoriser ainsi leur développement.

La première journée d'échanges eut lieu vendredi 24 mars à 14h dans le magnifique village de **Roussillon** autour d'un

atelier technique sur le thème : « Végétalisation et fleurissement » de nos villages.

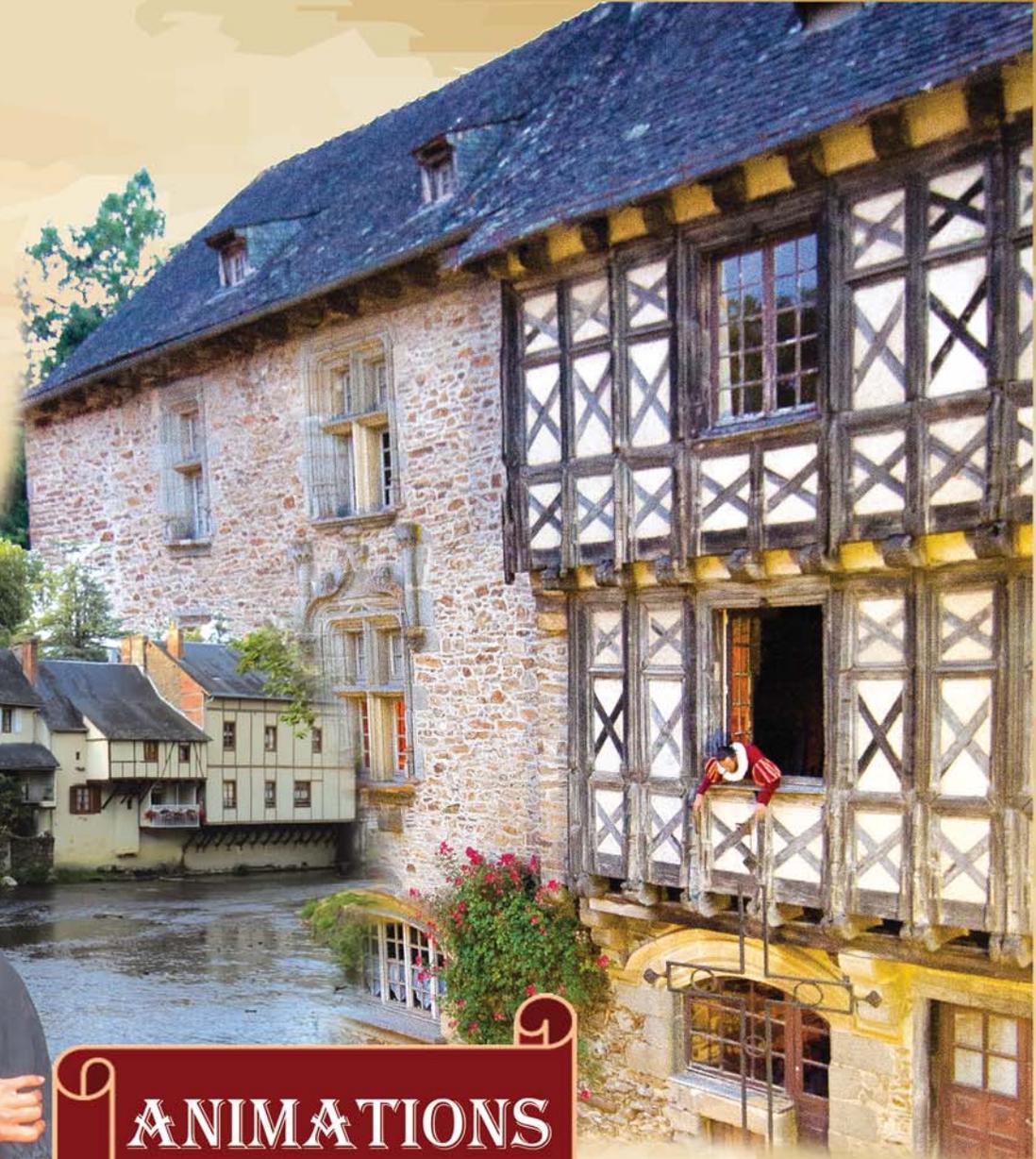
Le ton était donné et l'accent était mis sur l'importance du végétal dans un environnement très souvent marqué par la présence de la pierre et du minéral. Les rencontres du samedi avaient lieu à **Gordes**.

Dès 9h, la journée débutait par un second atelier technique sur la « Dynamisation des bourgs » au cours duquel étaient abordés la question de la désertification des centres bourgs ainsi que le développement anarchique de l'habitat et des lotissements. A 14h débutait l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association.

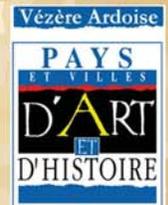
Ces rendez-vous annuels sont l'occasion, pour les représentants des villages participants, de se prononcer sur leur bilan d'actions menées et sur les projets à venir. Moments forts, riches en enseignements de toute sorte.

Monsieur le Maire, Pierre-Louis PUYGRENIER et le 1^{er} Adjoint Pierre DAVID ont représenté Ségur. Leur attention a été particulièrement captée par les 37 critères d'architecture et d'aménagement relatifs au maintien des classements. En effet 2017 sera, pour Ségur, une année d'expertise pour le maintien du label. Un dossier complet et structuré a pris forme en Mairie.

SEGUR-LE-CHATEAU



ANIMATIONS
ESTIVALES
2017



SÉGUR-LE-CHÂTEAU (19)

Bureau d'Information Touristique
Place du champ de foire
19230 SEGUR-LE-CHATEAU

☎ 05.55.73.39.92 (ouvert tous les jours du 1^{er} juin au 15 octobre)

CALENDRIER FESTIVITES

◀ 2017 ▶

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
58, bd de l'Hôtel de Ville
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
☎ 05 55 08 20 72
Mail : info@tourisme-saint-yrieix.com
www.tourisme-saint-yrieix.com



<u>DATE</u>	<u>HEURE</u>	<u>LIEU</u>	<u>TELEPHONE</u>	<u>DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION</u>
Dimanche 25 juin	A partir de 15h	Salle Polyvalente de Ségur	06 82 94 67 49 ou 05 55 73 65 22 « Les amis de Ségur »	Après-midi festif et musical (chants et danses occitanes et histoires en langue occitane)
Tous les lundis en juillet et août	A partir de 17h	Place du champ de foire	05 55 73 53 21 (Association Marchés de Pays)	« Marchés de producteurs de pays »
Tous les lundis et vendredis en juillet et août	10h30	Départ du bureau d'information	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Visites guidées de la cité médiévale (4€/pers. et gratuit pour les - de 12 ans)
Dimanche 9 juillet	9h00	Place du champ de foire	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Cinquantenaire de la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque)
Du 22 au 30 juillet	Tous les jours 10 h/12h et 14h30/18h	Salle Polyvalente de Ségur	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Exposition « Ségur Autrefois »
Mardi 25 juillet	21h00	Départ place du champ de foire	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Balade en lumière autour des secrets de Ségur Par l'Office de tourisme du Pays de Saint-Yrieix et le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, tarifs 5€/2,5€/gratuit
Du 1^{er} août au 18 août	De 14h à 18h	Salle Polyvalente	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Exposition « l'eau et les moulins » (Pays d'art et histoire Vézère Ardoise)
Jeudi 3 août	21h15	Dans les rues de Ségur	06 82 94 67 49 ou 05 55 73 65 22 « Les amis de Ségur »	Balade théâtralisée dans les rues du village avec La compagnie du Sûr Saut
Dimanche 6 août	12h	Place du champ de foire	05 55 73 39 92 « Les Amis des Culs noirs »	Repas des culs noirs (repas champêtre gastronomique avec animation musicale)
Mercredi 9 août	21h00	Départ place du champ de foire	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Balade en lumière autour des secrets de Ségur Par l'Office de tourisme du Pays de Saint-Yrieix et le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, tarifs 5€/2,5€/gratuit
Dimanche 13 août	A partir de 8h	Champ de foire de Ségur	06 82 94 67 49 ou 05 55 73 65 22 « Les amis de Ségur »	Vide-greniers / Brocante
Vendredi 18 août	A partir de 9h	Champ de foire et rue du village	06 82 94 67 49 ou 05 55 73 65 22 « Les amis de Ségur »	Journée des peintres
Samedi 9 septembre	A partir de 9h30	Autour du village	06 82 94 67 49 ou 05 55 73 65 22 « Les amis de Ségur »	Rallye pédestre de 8 à 10 km autour du village
Tous les mercredis en septembre	15h	Départ du bureau d'information	05 55 73 39 92 Bureau Information Touristique Ségur	Visites guidées de la cité médiévale (4€/pers. et gratuit pour les - de 12 ans)